

2024-6576
2025-05-01

Container Label

GROUPE	25	ACARICIDE
--------	----	-----------

Acaricide NEALTA^{MD}

Pour une utilisation dans la suppression des tétranyques dans les cultures suivantes : les conifères cultivés en champ, sur planche et en contenants incluant les arbres de Noël, houblon, les plantes ornementales cultivées à l'extérieur, les raisins, les fruits à pépins (Culture de groupe 11-09), les fruits à noyau (Culture de groupe 12-09), les fraises, les tomates, les cucurbitacées (Groupe de cultures 9), Concombres de serre, Poivrons de serre, Tomates de serre et Fraises de serre

Concentré en suspension

COMMERCIAL - AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : Cyflumetofen ... 200 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0048 %, à titre d'agent de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0075 % et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 %, à titre d'agent de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04000 %, 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00111 %, 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00037 %, et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,02400 %, à titre d'agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

N^o. D'HOMOLOGATION 31284 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,4 L à 1 000 L

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE

Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

NEALTA est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

2024-6576
2025-05-01

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Les gants ne sont pas requis lors de l'application dans une cabine fermée.
3. Pour l'application à l'aide d'un équipement manuel à jet porté/de brumisateuse, portez une combinaison résistante aux produits chimiques avec une capuche résistante aux produits chimiques sur par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures résistants aux produits chimiques et un respirateur approuvé NIOSH avec une cartouche anti-vapeurs organiques et un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante NIOSH approuvée pour les pesticides.
4. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer vos vêtements de travail et prendre un bain ou une douche après avoir manipulé ou pulvérisé le produit. Laver les vêtements de protection avant de les reporter.
5. Ne pas entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.
6. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
7. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux zones avec pente modérée à forte, un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

2024-6576
2025-05-01

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant original hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains ou les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé sans drain de plancher.
4. Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou des aliments pour animaux.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

2024-6576
2025-05-01

2024-6576
2025-05-01

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2024-6576
2025-05-01

Booklet

GROUPE

25

ACARICIDE

Acaricide NEALTA^{MD}

Pour une utilisation dans la suppression des tétranyques dans les cultures suivantes : les conifères cultivés en champ, sur planche et en contenants incluant les arbres de Noël, houblon, les plantes ornementales cultivées à l'extérieur, les raisins, les fruits à pépins (Culture de groupe 11-09), les fruits à noyau (Culture de groupe 12-09), les fraises, les tomates, les cucurbitacées (Groupe de cultures 9), Concombres de serre, Poivrons de serre, Tomates de serre et Fraises de serre

Concentré en suspension

COMMERCIAL - AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : Cyflumetofen ... 200 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0048 %, à titre d'agent de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et le 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0075 % et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,024 %, à titre d'agent de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,04000 %, 5-chloro-2- méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00111 %, 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00037 %, et 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,02400 %, à titre d'agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

N^o. D'HOMOLOGATION 31284 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,4 L à 1 000 L

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE
Mississauga, Ontario L4W 0B6
1-877-371-2273

NEALTA est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

2024-6576
2025-05-01

INFORMATION GÉNÉRALE

Cette emballage renferme l'**Acaricide NEALTA**, en suspension concentrée (SC). La matière active dans l'**Acaricide NEALTA**, est le cyflumetofen, qui fait partie de la famille chimique des benzoylacetonitriles.

L'**Acaricide NEALTA** est très efficace à tous les stades des acariens tétranyques, incluant le stade des œufs, nymphes et adultes. Lorsqu'utilisé tel que recommandé, l'**Acaricide NEALTA** procure un excellent effet choc et une suppression résiduelle du tétranyque à deux points, tétranyque rouge et du tétranyque de McDaniel.

En raison de son effet sélectif contre les acariens tétranyques, l'**Acaricide NEALTA** ne causera pas d'effet néfaste sur les arthropodes bénéfiques et convient bien dans un programme de lutte intégré.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Les gants ne sont pas requis lors de l'application dans une cabine fermée.
3. Pour l'application à l'aide d'un équipement manuel à jet porté/de brumisateurs, portez une combinaison résistante aux produits chimiques avec une capuche résistante aux produits chimiques sur par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé NIOSH avec une cartouche anti-vapeurs organiques et un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante NIOSH approuvée pour les pesticides.
4. Se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer vos vêtements de travail et prendre un bain ou une douche après avoir manipuler ou pulvériser le produit. Laver les vêtements de protection avant de les reporter.
5. Ne pas entrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.
6. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
7. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

2024-6576
2025-05-01

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux zones avec pente modérée à forte, un sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant original hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains ou les animaux, des semences et des engrais.

2024-6576
2025-05-01

3. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé sans drain de plancher.
4. Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou des aliments pour animaux.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Bien agitez le contenant avant l'usage.

Pour que l'**Acaricide NEALTA** soit plus efficace, appliquez-le lors des premiers signes de l'apparition des acariens et avant que la pression de la population devienne trop forte. L'application doit être synchronisée pour correspondre aux seuils limites recommandés localement.

Les applications foliaires peuvent être effectuées en utilisant un équipement terrestre calibré adéquatement tel qu'indiqué dans la section Instructions pour l'application. L'**Acaricide NEALTA** requière un recouvrement uniforme de toutes les parties de la plante. Les traitements effectués avec un recouvrement en deçà du recouvrement approprié peuvent résulter en un effet plus lent et/ou moins efficace. L'utilisation des volumes d'eau plus élevés est recommandée pour un recouvrement uniforme.

Application au sol seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

2024-6576
2025-05-01

Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour la suppression des ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ou des habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau.

L'**Acaricide NEALTA** possède une résistance au délavage par la pluie d'une (1) après le traitement une fois que le produit est sec.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF Agricultural Solutions Canada Inc. ("BASF") au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Ce ne sont pas toutes les variétés et cultivars qui ont été testés selon les possibilités de combinaisons de mélange en réservoir. Les conditions locales peuvent influencer la tolérance de la culture et peuvent ne pas correspondre à celles présentes lorsque BASF a effectué les tests. L'incompatibilité physique, une diminution de la suppression des maladies, ou des dommages à la culture peuvent résulter du mélange de l'**Acaricide NEALTA** avec d'autres produits. Ainsi, avant l'utilisation de tout mélange en réservoir (fongicides, insecticides, herbicides, engrais liquides, produits de suppression biologique, adjuvants et additifs), évaluer la combinaison sur une petite portion de la culture à traiter afin de s'assurer qu'une réponse phytotoxique ne surviendra pas suite à une application. Consulter un représentant de BASF ou les répondants agricoles locaux pour plus de renseignements concernant les additifs.

Détermination de la compatibilité du mélange en réservoir

Pour déterminer la compatibilité, mélanger dans une petite cruche toutes les composantes de la bouillie finale dans les quantités proportionnelles. Ajouter les composantes pour le test avec la cruche dans l'ordre suivant : poudres mouillables et granules dispersibles dans l'eau, liquides fluides et suspensions, formulations de concentrés émulsifiables et solutions. Si la bouillie ne forme de boules ou des flocons, sédiments, gelée, pellicules ou couches huileuses, ou autres

2024-6576
2025-05-01

précipités dans les 2 heures après le mélange et peut être facilement remis en suspension avec une agitation, le mélange qui a été testé est alors compatible. Toujours respecté l'étiquette la plus stricte concernant les précautions lors du mélange en réservoir.

2024-6576
2025-05-01

Instructions pour l'application

CULTURES FRUITIÈRES ET LÉGUMIÈRES			
Culture	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/ha)	Intervalle avant récolte (jours)
Raisin	Tétranyque rouge du pommier Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1	14
Fruits à pépins (Culture de groupe 11-09) ¹	Tétranyque rouge du pommier Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1	7
Fruits à noyau (Culture de groupe 12-09) ²	Tétranyque rouge du pommier Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1	7
Fraise	Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1	1
Tomate	Tétranyque à deux points	1	3
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez pas plus de 2 applications par année. • Allouez un minimum de 14 jours entre les applications. Surveillez les populations de ravageurs et effectuez une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints. • Appliquez dans un volume minimal de bouillie de 500 L/ha. Des volumes plus élevés sont recommandés pour un recouvrement complet. • Ne pas appliquer si une pluie est prévue dans un délai de 1 heure. • Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation. • Ne pas utiliser dans les serres. 			
<p>¹ Fruits à pépins (Culture de groupe 11-09) - Pomme, Poire asiatique, Azerole, Coing chinois, Pommette, Coing japonais, Cenelle, Néfler, Poire, Coing, Tejocote, tout aussi bien que les cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées.</p> <p>² Fruits à noyau (Culture de groupe 12-09) - Abricot, Abricot du Japon, Cerise tardive, Cerise de Nanking, Cerise douce, Cerise acide, Jujube de Chine, Nectarine, Pêche, Prune, Prune d'Amérique, Prune maritime, Prune noire du Canada, Prune myrobolan, Prune Chickasaw, Prune de Damas, Prune japonaise, Prune Klamath, Prune à pruneaux, Prucot, Prunelle, tout aussi bien que les cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées.</p>			

2024-6576
2025-05-01

CONIFÈRES CULTIVÉS EN CHAMP, SUR PLANCHE ET EN CONTENANTS INCLUANT LES ARBRES DE NOËL			
Culture	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/ha)	Intervalle avant récolte (jours)
Conifères cultivés en champ, sur planche et en contenants incluant les arbres de Noël	Tétranyque de l'épinette	1,0	N/A
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez pas plus de 2 applications par année. • Allouez un minimum de 7 à 14 jours entre les applications. Surveillez les populations de ravageurs et effectuez une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints. • Un volume de pulvérisation minimum de 500 L/ha est recommandé. Utiliser le volume d'eau approprié pour assurer un recouvrement complet. • Ne pas appliquer si une pluie est prévue dans un délai de 1 heure. • Ne pas irriguer les cultures dans l'heure suivant l'application. • Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation. • Il est recommandé qu'un petit nombre de plants soit évalué pour une phytotoxicité potentielle avant de faire un traitement sur la culture en entier. • Ne pas utiliser dans les serres. • NON destiné à un usage en zone résidentielle. 			

PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES À L'EXTÉRIEUR			
Culture	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/ha)	Intervalle avant récolte (jours)
Pépinière/plantes ornementales à l'extérieur (contenant, caissette, terrine, plateau, couche dans le sol, en champs, ombrière, abri grillagé, abri en lattis)	Tétranyque de l'épinette Tétranyque rouge du pommier Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1,0	N/A
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez pas plus de 2 applications par année pour les plantes ornementales cultivées à l'extérieur. • Allouez un minimum de 14 jours entre les applications. Surveillez les populations de ravageurs et effectuez une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints. • Un volume de pulvérisation maximum de 1000 L/ha est recommandé. Utiliser le volume d'eau approprié pour assurer un recouvrement complet. • Ne pas appliquer sur les plantes ornementales à l'extérieur si de la pluie est prévue dans un délai de 1 heure. • Ne pas irriguer les cultures dans l'heure suivant l'application. • Pour une application foliaire seulement. • Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation. • N'est pas destiné à un usage sur des surfaces résidentielles. <p>L'Acaricide NEALTA n'est pas systémique ou translaminaire. Un recouvrement minutieux et uniforme de la surface des feuilles et/ou un contact direct de la bouillie avec le ravageur ciblé est requis pour une élimination efficace. Puisque l'Acaricide NEALTA n'est pas systémique, un recouvrement complet est nécessaire pour obtenir une bonne efficacité du traitement.</p>			

2024-6576
2025-05-01

HOUBLON			
Culture	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/ha)	Intervalle avant récolte (jours)
Houblon	Tétranyque rouge du pommier Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel	1,0	14
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez pas plus de 2 applications par année. • Allouez un minimum de 14 jours entre les applications. Surveillez les populations de ravageurs et effectuez une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints. • Un volume de pulvérisation minimum de 1000 L/ha est recommandé. Utiliser le volume d'eau approprié pour assurer un recouvrement complet. • Ne pas appliquer si une pluie est prévue dans un délai de 1 heure. • Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation. • Ne pas utiliser dans les serres. 			

CUCURBITACÉES (Groupe de cultures 9)			
<p>Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que BASF dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, BASF n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.</p>			
Culture	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/ha)	Intervalle avant récolte (jours)
Cucurbitacées (Groupe de cultures 9) ¹	Tétranyque à deux points	1,0	1
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuez pas plus de 2 applications par année. • Allouez un minimum de 7 jours entre les applications. Surveillez les populations de ravageurs et effectuez une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints. • Appliquez dans un volume minimal de bouillie de 500 L/ha. Des volumes plus élevés sont recommandés pour un recouvrement complet. • Ne pas appliquer si une pluie est prévue dans un délai de 1 heure. • Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation. • Ne pas utiliser dans les serres. 			
<p>¹ Cucurbitacées (Groupe de cultures 9) : Chayote, courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible, pomme de merveille, margose amère, margose, margose à piquants, melon brodé, citrouille, courge d'été, courge d'hiver, melon d'eau, tout comme les cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées.</p>			

2024-6576
2025-05-01

CULTURES EN SERRE POUR L'ALIMENTATION			
Culture(s)	Ravageur(s)	Quantité de produit par application (L/1 000 L)	Intervalle avant récolte (jours)
Légumes de serre : Concombre Poivre Tomate	Tétranyque à deux points	1,0	1
Culture de fraises en serre	Tétranyque à deux points Tétranyque de McDaniel		
<ul style="list-style-type: none"> • N'effectuez pas plus de 2 applications par cycle de production. • Allouez un minimum de 14 jours entre les applications. Surveillez les populations de ravageurs et effectuez une autre application si nécessaire une fois que les seuils d'intervention ont été atteints. • Appliquer un volume maximum de pulvérisation de 1 000 L/ha pour assurer un bon recouvrement. • NE PAS dépasser un maximum de 2 L de produit par cycle de production. • NE PAS irriguer les cultures dans l'heure suivant l'application. • Pour une application foliaire seulement. • Ne pas appliquer par l'intermédiaire de tout système d'irrigation. • NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'une fumigation manuelle ou automatisée, un nébulisateur ou un pulvérisateur pneumatique. <p>L'Acaricide NEALTA peut être appliqué à l'aide d'un équipement à faible volume, à pression élevée à des volumes de pulvérisation d'au moins 180 L/ha, si on désire obtenir un recouvrement complet de la culture.</p>			

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté du vent.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Les traitements localisés avec l'équipement manuel NE requièrent PAS une zone tampon.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière, dans la direction du vent, de l'habitat terrestre sensible le plus proche (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives) et les habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières,

2024-6576
2025-05-01

bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides) ainsi que des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon de pulvérisation (mètres) nécessaire pour la protection de :		
			Habitat d'eau douce aux profondeurs de :		Habitat terrestre
			Moins de 1 m	Puis que 1 m	
Pulvérisateur agricole	Conifères cultivés en champ, sur planche et en contenants incluant les arbres de Noël, tomates, fraises, cucurbitacées et Pépinière/plantes ornementales à l'extérieur (contenant, caissette, terrine, plateau, couche dans le sol, en champs, ombrière, abri grillagé, abri en lattis), houblon		1	0	1
Pulvérisateur pneumatique	Fruits à pépins, Fruits à noyau, raisins, houblon et conifères cultivés en champ, sur planche et en contenants incluant les arbres de Noël	Stade de croissance hâtif	3	0	5
		Stade de croissance tardif	3	0	5

Lorsque les mélanges en réservoir sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'**Acaricide NEALTA** possède un mode d'action qui appartient au groupe des inhibiteurs de la respiration classifiés par l'Insecticide Resistance Action Committee à titre d'**inhibiteur de la chaîne de transport d'électrons de la Mitochondrie (Complexe II)** appartenant au Groupe 25. Toute population d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à l'**Acaricide NEALTA** et à d'autres acaricides du Groupe 25. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des acariens si ces acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. L'usage répété des acaricides ayant des modes d'action semblables peut mener à une hausse du nombre de souches d'acariens résistants.

Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

2024-6576
2025-05-01

Pour retarder l'acquisition de la résistance :

- Dans la mesure du possible, alterner l'**Acaricide NEALTA** ou les acaricides du même Groupe 25 avec des acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- **NE PAS** dépasser deux applications par année de l'**Acaricide NEALTA**. Pour les cultures en serre, **NE PAS** dépasser deux applications par cycle de production de l'**Acaricide NEALTA**.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides et/ou la lutte intégrée pour un site précis et les problèmes de ravageurs de votre région.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273 ou à www.agsolutions.ca.

MÉLANGE

1. S'assurer le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'usage. Respecter les recommandations de nettoyage spécifiées sur l'étiquette du produit qui a été utilisé auparavant.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **Acaricide NEALTA**.
4. Ajouter la quantité approprié du produit d'association au réservoir si nécessaire.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur.